

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2023 A 18H30

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 9

Absents : 5

dont représentés : 3

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-et-un décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents :

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marina EVANGELISTI, Camille ROSSI, Marie-Françoise MASSEI, Antoine ANTONA, Hélène AUBRY, Simon FIDELI, Raphaël PIERRE-BIANCHETTI

Date de la convocation :

15 décembre 2023

Absents :

Lucette AMARO-CAPITAO (procuration à Hélène AUBRY), Barbara CASINI, Elodie MARSILJ-PELLICCIA, Fabienne PERALDI (procuration à Marie-Françoise MASSEI), Patrick RINIERI (procuration à Paul BERNARDI)

Délibération affichée en mairie

le : 26 décembre 2023

Télétransmission au contrôle de

légalité le : 26 décembre 2023

Secrétaire de séance : Hélène AUBRY

Accusé réception reçu

le :

Délibération n°007-002-2023 : Autorisation de dépense en investissement avant le vote du budget primitif 2024

Conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire sollicite l'autorisation de pouvoir procéder, avant le vote du budget primitif 2024, à l'engagement, à la liquidation et au mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent (hors opérations d'ordre, emprunts et RAR).

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE CAURO

La ventilation des crédits est proposée comme suit :

Chapitres et articles	BP 2023 (prévisions + DM sans les RAR)	BP 2024 (1/4 des crédits)
10 - Immobilisations corporelles	9 672,04 €	1 500,00 €
10226 - Taxe d'aménagement		1 500,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	3 354,01 €
2031 - Frais d'études		3 354,01 €
2051 - Concessions et droits similaires		0,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €
2041412 - Bâtiments et installations		0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 001 635,15 €	295 500,00 €
2128 - Agencements et aménagements de terrains		0,00 €
21318 - Autres bâtiments publics		285 000,00 €
2158 - Autres installations, matériel et outillage technique		8 000,00 €
2183 - Matériel informatique		2 500,00 €
23 - Immobilisations en cours	190 108,86 €	0,00 €
2313 - Constructions		0,00 €
TOTAL	1 201 416,05 €	300 354,01 €

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **AUTORISE** le Maire à engager les dépenses en investissement avant le vote du budget primitif 2024, dans la limite des crédits ouverts

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,
Pascal LECCIA

